



Flash Info | 5 mai 2021

Volume 5 no 34

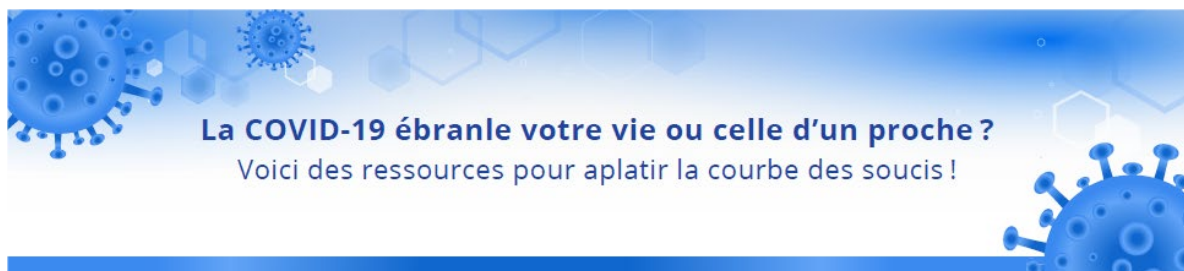
Voici votre Flash Info, une publication hebdomadaire du SPGQ qui propose un survol de l'actualité touchant votre syndicat. Si des événements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

Nathalie Côté, conseillère à l'information
Philippe Desjardins, conseiller à l'information
Cindy Provencher, adjointe administrative

Pour joindre l'équipe des communications : communications@spgq.qc.ca

Bonne lecture!



Négociation du secteur public

Les présidences du SFPQ et du SPGQ rencontreront le premier ministre et la présidente du Conseil du trésor

4 mai 2021 – Les présidences du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) et du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) sont invitées à une rencontre, à Québec, avec le premier ministre, François Legault, et la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, le 6 mai prochain à 13 h 30, pour discuter de la négociation visant le renouvellement des conventions collectives.

Les présidences des deux organisations syndicales tiendront ensuite à 14 h 30 un point de presse, devant l'édifice Honoré-Mercier au 1025, rue des Parlementaires, pour réagir à la suite de la rencontre avec M. Legault et Mme LeBel.

[Retrouvez le SPGQ sur Facebook pour écouter la conférence de presse en ligne!](#)

Renouvellement des conventions collectives

Clarification sur l'offre monétaire

4 mai 2021 – À l'issue d'une rencontre avec les dirigeants de plusieurs organisations syndicales, le 2 mai 2021, le premier ministre François Legault a estimé avoir atteint le maximum de la capacité de payer de son gouvernement en offrant 8 % d'augmentation salariale sur trois ans dans le cadre des présentes négociations avec le secteur public. Selon le SPGQ, quelques nuances s'imposent à propos de ce 8 %.

À juste titre, plusieurs membres du SPGQ ont interpellé le syndicat à la suite de la conférence de presse du premier ministre qui a succédé à la rencontre de plusieurs chefs syndicaux, dimanche dernier. La question récurrente était « vais-je obtenir 8 % d'augmentation salariale ? » Pas tout à fait.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

Nouveau processus de dotation des emplois au gouvernement

Le SPGQ s'inquiète du recrutement international pour combattre la sous-rémunération

Québec, 30 avril 2021 – Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) est consterné par différents amendements apportés au projet de loi no 60 (PL60) modifiant la Loi sur la fonction publique et d'autres dispositions qui ont conduit à son adoption. Parmi ces amendements, le SPGQ s'inquiète de celui qui permet aux détenteurs d'un visa de travail — sans être titulaire de la citoyenneté canadienne ni de la résidence permanente — de postuler des emplois au gouvernement. Une étrange façon, selon le syndicat, de pallier la faible attractivité des postes au sein de l'État en raison d'une sous-rémunération chronique.

« Le célèbre illusionniste Houdini aurait certainement applaudi le tour de passe-passe de ce gouvernement incapable de pourvoir des milliers de postes professionnels, car, selon l'Institut de la statistique du Québec, il offre un salaire inférieur de 19 % à celui des professionnels des autres secteurs publics et de 12 % à celui des professionnels du secteur privé. Pour contourner le problème, le gouvernement mènera des campagnes de recrutement à l'étranger, dans des pays où les salaires offerts ici peuvent paraître exorbitants, afin de pourvoir des postes vacants dans la fonction publique québécoise », exprime Line Lamarre, présidente du SPGQ.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

Journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail

Travailler à s'en rendre malade, ça suffit!

Québec, le 28 avril 2021 — La pandémie de COVID-19 a multiplié les risques pour les travailleuses et les travailleurs. En plus de ceux liés au virus lui-même, on voit apparaître

beaucoup de problèmes de santé mentale, attribuables notamment à la surcharge de travail, et des blessures causées par l'absence de postes de travail ergonomiques en télétravail (obligatoire pour plusieurs, faut-il le rappeler). Or, le ministre du Travail, Jean Boulet, avec son projet de loi 59, a plutôt choisi de couper dans les droits des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades et d'affaiblir les mécanismes de prévention prévus dans la loi.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

Salaire minimum à 15 \$ l'heure

Qu'attend le Québec?

MONTREAL, le 30 avril 2021 – Alors que le gouvernement canadien annonce son intention d'établir un salaire minimum fédéral de 15 \$ l'heure, le gouvernement du Québec continue de traîner de la patte dans le dossier avec une hausse ridicule de 40 cents du salaire minimum. La campagne 5-10-15 s'explique mal ce refus d'aider les travailleuses et travailleurs à bas salaire à sortir de la pauvreté.

Rappelons que l'augmentation du salaire minimum à 15 \$ l'heure fait partie des mesures annoncées dans le dernier budget du gouvernement canadien pour permettre aux travailleuses et aux travailleurs sous sa juridiction de « gagner leur vie décemment ». Il s'est engagé à déposer un projet de loi en ce sens. Pendant ce temps, au Québec, le salaire minimum passera de 13,10 \$ à 13,50 \$ l'heure le 1er mai.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

Musées nationaux

Déficits évités, mais les besoins sont toujours grands

Québec, le 29 avril 2021 — Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) accueille positivement l'octroi, par la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, des sommes nécessaires pour éponger les déficits engendrés par la pandémie dans les trois musées nationaux.

« C'est un réel soulagement pour nos membres parmi lesquels certains avaient subi des réductions de leurs heures de travail dans les derniers mois », indique Line Lamarre, présidente du SPGQ.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

Semaine québécoise des familles

Webinaire sur le droit à la déconnexion

L'accès continuels aux outils de communication rend la frontière entre la vie professionnelle et la vie personnelle beaucoup plus floue. Le télétravail a, de toute évidence, amplifié le phénomène. De plus en plus, on parle du droit à la déconnexion.

Dans le cadre de la Semaine québécoise des familles, le SPGQ propose un webinaire sur l'encadrement du temps de travail pour améliorer la conciliation famille-travail. Dalia Gesualdi-Fecteau et Mélanie Lefrançois, professeures à l'Université du Québec à Montréal, en discuteront avec vous.

Quand : 12 mai 2021, de 8 h à 9 h

[Pour vous inscrire.](#)



Questionnaire d'enquête sur le français au travail

D'ici les prochains jours, les membres du SPGQ recevront par courriel une invitation à participer à un sondage de manière anonyme nécessitant environ 15 minutes à compléter.

Dans la foulée imminente du dépôt du projet de loi sur la protection du français, le SPGQ souhaite recueillir des renseignements sur la situation du français au travail des professionnelles et des professionnels du SPGQ.

Ce sondage se divise en deux sections :

- Les renseignements généraux
- La situation du français au travail

Les renseignements colligés contribueront à définir la position politique et médiatique du SPGQ sur ce sujet.

À l'avance, nous vous remercions de votre collaboration!

Négociations dans le secteur public

Motion de l'Assemblée nationale

Le 31 mars 2021, un an après l'échéance des conventions collectives de la plupart des employés de l'État, une motion de l'Assemblée nationale a été adoptée à l'unanimité de ses membres. Cette motion appelle à un règlement rapide et satisfaisant permettant une augmentation générale des conditions de travail dans le secteur public.

Cette motion enjoignait les parlementaires, notamment, à reconnaître que les négociations entre le gouvernement et les organisations syndicales n'avancent pas à un rythme satisfaisant, que la crise sanitaire a démontré l'importance fondamentale des services publics pour la société québécoise, et plus particulièrement le caractère essentiel des femmes et des hommes qui y travaillent.

Louis Robert persiste et signe

L'agronome lanceur d'alerte lève le voile sur les pressions indues de l'industrie des engrais et des pesticides dans son livre Pour le bien de la terre.

Publié le 28 avril 2021
Marie-Claude Lortie
LA PRESSE

Qui parle au nom des Québécois pour les défendre face aux grands vendeurs de pesticides, d'engrais chimiques et autres entreprises du monde agricole tournées essentiellement vers leurs intérêts financiers, au détriment de la santé de la terre et des humains?

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)



Négociation du personnel professionnel de Revenu Québec Le SPGQ dépose son cahier de propositions

Québec, 21 avril 2021 – Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) vient de déposer à l'employeur le cahier de propositions de ses quelque 5 200 membres de Revenu Québec. Ce dépôt amorcera les négociations visant le premier renouvellement de leur convention collective, l'actuelle convention étant échue depuis le 31 mars 2020.

« Le SPGQ souhaite une négociation centrée sur trois grands thèmes : une rémunération directe et indirecte équitable à Revenu Québec, l'amélioration du bien-être au travail et la reconnaissance de l'excellence des services offerts, de l'expertise et de la qualification du personnel professionnel », souligne Guillaume Bouvrette, troisième vice-président du SPGQ et responsable de l'unité d'accréditation Revenu Québec.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

Poste au SPGQ

Faites partie de l'équipe!

Envie de relever un nouveau défi au sein d'une équipe de feu? Le SPGQ est actuellement à la recherche de candidates et candidats pour les postes suivants :

[Personne conseillère aux instances, gouvernance et](#)

OFFRE
D'EMPLOI

[documentation](#)

Webinaire

En action pour une transition juste au Québec!

Le Réseau intersyndical pour le climat vous invite à un troisième [webinaire portant sur la transition juste au Québec](#), le mercredi 12 mai, de 18 h à 20 h.

Plusieurs définitions du concept de transition juste circulent. Comment s'y retrouver? En s'appuyant sur les travaux de Carla Lipsig-Mummé, Ph D. Université de York, fondatrice *Adapting your workplace*, les participants réfléchiront aux manières d'adapter le concept de transition juste, tel que défini par l'Organisation internationale du travail (OIT) en 2015.

Bien que des principes directeurs sur la transition juste aient été adoptés par l'OIT, les adapter aux réalités régionales et aux secteurs d'emploi du Québec demeure un défi de taille. Les syndicats sont les acteurs de premier plan pour relever ces défis.

Vous êtes donc conviés à une discussion sur le concept de transition juste où seront explorés la nécessité de tenir compte des relations entre les milieux de travail et les communautés, l'importance de la mobilisation des milieux de travail et l'absence de politiques gouvernementales sur la transition juste.

L'inscription est obligatoire au <https://forms.gle/LUQgYBGVzFLLta6W6>. Vous recevrez un lien de la plateforme Zoom avant la réunion.



Conférence — 11 mai

Connaître et combattre la grossophobie

Rappel - Presque tout le monde a maintenant entendu parler de la grossophobie. Mais sait-on réellement ce que c'est? Sous quelles formes se présente-t-elle? Quelles sont les répercussions de la grossophobie dans la société? Cette conférence offerte aux femmes membres du SPGQ guidera les participantes à travers les mythes et les réalités entourant ce phénomène et leur inspirera des gestes concrets pour devenir un(e) allié(e) dans la lutte à la grossophobie.

Edith Bernier est autrice, conférencière et consultante. Bachelière en journalisme, elle est spécialisée dans la lutte à la grossophobie et dans l'inclusion des personnes grosses. Après s'être consacrée au blogue La Backpackeuse taille plus pendant plus de six ans, elle a fondé Grossophobie.ca — Infos & référence en août 2019. Son second livre, Grosse, et puis? Connaître et combattre la grossophobie, est disponible en librairie depuis septembre 2020.



Pour vous inscrire (femmes membres du SPGQ seulement) : <https://spgq.webex.com/spgq/onstage/g.php?PRID=8c71ec5d9dedfd3c0299121ce239111>

Un an sans convention collective

Affichez les couleurs du SPGQ

Rappel — Plus d'un an après l'échéance de la convention collective, le gouvernement a finalement fait une [offre monétaire](#) à la fonction publique, à la santé et à l'éducation. Le Secrétariat du Conseil du trésor fait toutefois [miroiter des sommes](#) qui ne se retrouveront probablement jamais dans vos poches! Pour les matières sectorielles (non monétaires), tout reste à déterminer.

Vos comités de négociation et toute l'équipe du SPGQ travaillent d'arrache-pied afin de décrocher pour vous les meilleures conditions possible. Ils ont toutefois besoin de votre aide.

C'est le moment de montrer à l'employeur que vous êtes mobilisés et solidaires!

Affichez fièrement votre soutien à vos équipes de négociation avec les outils suivants :

[Cadre de photo de profil Facebook](#)

[Signature électronique pour vos courriels professionnels](#) (Vous pouvez aussi simplement inscrire le slogan « Même fonction, même rémunération, sans discrimination » en texte si vous préférez)

[Page couverture pour Facebook](#)

Vous pouvez aussi continuer d'utiliser les outils de la [campagne intersyndicale « On sonne l'alarme »!](#)

Suivez également le SPGQ sur les réseaux sociaux!

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[LinkedIn](#)

Réagissez, commentez et partagez les publications du syndicat pour contribuer à leur rayonnement!

**MÊME FONCTION,
MÊME RÉMUNÉRATION,
SANS DISCRIMINATION !**

SPGQ.qc.ca



Nouveau numéro du magazine L'Expertise

Rappel — Le tout nouveau numéro du [magazine L'Expertise](#) est maintenant disponible en ligne! Sous le thème des bilans et perspectives, vous y trouverez un tour d'horizon de plusieurs sujets comme les relations de travail, différents projets de loi, le patrimoine, la sous-traitance, la conciliation travail-famille-vie personnelle et le dossier des femmes.

Parmi les autres sujets, découvrez :

- L'impact de la pandémie sur les femmes migrantes, immigrantes et racisées
- Prendre soin de sa santé mentale en télétravail
- Que faire lorsque vos collègues vous manquent
- Séduire les étudiants en temps de pandémie
- Agronome de l'État : une profession au service du bien public
- Vox pop : pourquoi devenir délégué?
- Compensation pour des sommes versées en trop
- COVID-19 : ce que vous devez savoir sur le respect des mesures sanitaires au travail
- Pratiques antisyndicales : lorsque l'employeur ne se mêle pas de ses oignons
- Projet de loi no 78 : le Collectif échec aux paradis fiscaux entrevoit quelques écueils



Bonne lecture!

Prix d'excellence de l'administration publique du Québec

Rappel — L'appel de candidatures des 35e Prix d'excellence de l'administration publique du Québec est en cours et se termine le 7 mai 2021. Que vous soyez de la fonction publique québécoise, municipale ou fédérale au Québec, du secteur de la santé et des services sociaux, des réseaux de l'éducation ou du milieu universitaire, les Prix d'excellence sont l'occasion de faire rayonner votre organisation et votre personnel, ainsi que l'innovation qui marque vos projets. Proposez une candidature à un des huit prix Réalisation, au prix Hommage, au prix Relève d'excellence ou encore au prix Travail étudiant.

Faites rayonner l'expertise de votre organisation!

Consultez la [section des Prix d'excellence](#) pour tous les détails.

The image is a dark blue rectangular banner with a gold arc on the left side. The text is in white and gold. It reads: "35 ANS" in gold, "PRIX D'EXCELLENCE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE 2021" in white, "Faites rayonner l'expertise de votre organisation!" in gold, "Date limite pour déposer une candidature : 7 mai 2021" in white, and the website "iapq.qc.ca/prix-excellence" in white.

35 ANS

PRIX D'EXCELLENCE
DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
2021

**Faites rayonner
l'expertise
de votre
organisation!**

Date limite pour déposer
une candidature : **7 mai 2021**

iapq.qc.ca/prix-excellence

Congrès du SPGQ

Propositions de changement à apporter aux statuts et aux règlements

Rappel - Étant donné le report du congrès causé par la pandémie, la délégation se réunira en congrès du 6 au 9 avril 2022 à Québec. Comme à chaque congrès, les membres de la délégation définiront les orientations et la marche à suivre du SPGQ pour les prochaines années. Cette rencontre permettra des discussions, des débats et un partage d'informations pour établir la direction claire que devra prendre le SPGQ à l'avenir.

À cet effet, toute instance ou tout membre du congrès du SPGQ (délégué, délégué substitut, délégué suppléant) peut transmettre au secrétaire des propositions de changement à apporter aux statuts et aux règlements. Les propositions peuvent être transmises par la poste ou par courriel à adi.jakupovic@spgq.qc.ca. Elles doivent obligatoirement parvenir à Adi Jakupović, secrétaire du SPGQ, avant le 6 septembre 2021, à 16h30. Les propositions ainsi reçues seront inscrites dans un avis de motion qui sera envoyé à tous les membres du congrès au plus tard le 6 novembre 2021. Cet avis doit être transmis également à tout membre du SPGQ qui en fait la demande au secrétaire.

Comme le prévoient les statuts, toute proposition doit être appuyée par au moins de 10 membres du congrès provenant d'au moins deux unités de travail, peu importe la section, ou une résolution du conseil de section si la section compte moins de 10 membres du congrès, et ce, pour les sections basés dans les régions de Québec et de Montréal. Pour les autres régions, le nombre d'appuyeurs est d'au moins 10 membres du SPGQ.

À cet effet, un gabarit peut être utilisé pour faciliter la présentation. Il se trouve à l'adresse suivante sur le site internet du SPGQ : <https://spgq.qc.ca/evenements/congres-spgq/>.

Tout membre du SPGQ qui voudra proposer des modifications aux statuts et règlements devra contacter son ou sa délégué(e) qui se chargera obligatoirement de présenter sa proposition dûment appuyée au secrétaire du SPGQ dans les délais requis.

Les propositions de modifications aux statuts et règlements déjà reçues entre le 15 avril et 15 septembre 2020 jugées valides seront conservées. Donc, nul besoin de soumettre à nouveau des propositions déjà soumises et acceptées.

Quoi faire pour vos déclarations de revenus?

Rappel – En raison de la pandémie, nous nous retrouvons en télétravail, une situation prévue par les lois fiscales. Les autorités fiscales ont donc récemment modifié la législation afin d’y ajouter une modalité simplifiée pour réclamer la déduction pour travail à domicile.

La récente annonce du Conseil du trésor ([un remboursement allant jusqu’à 400 \\$ pour les fonctionnaires en télétravail](#)) n’a aucune incidence sur la fiscalité, quelle que soit la méthode utilisée. Il s’agit uniquement de remboursement de dépenses.

La **méthode simplifiée**, qui ne nécessite pas de formulaire, est limitée à 400 \$ pour l’année 2020 à raison de 2 \$ pour chaque journée de télétravail, et ce, pour un maximum de 200 jours. Cette méthode s’adresse aux personnes qui ont effectué 50 % de leur travail à domicile sur une période de quatre semaines en raison de la crise sanitaire.

La **méthode détaillée** permet une déduction qui n’est pas limitée, mais demande la présentation d’un formulaire à obtenir de l’employeur qui le produira si vous répondez aux conditions requises.

[LIRE LA SUITE](#)

Nouvelles formations

Rappel — De nouvelles formations en visioconférence se sont ajoutées au calendrier de formations destinées à la délégation du SPGQ.

Les formations offertes seront les suivantes :

- Santé sécurité au travail (pour délégués)
- Santé sécurité au travail (pour comités)
- Civilité
- Invalidité et assurances
- Civilité
- Invalidité et assurances
- Mesures administratives et disciplinaires
- Rédaction des griefs

La durée des formations est d’une demi-journée et le nombre de participants sera de 20 pour chacune d’elles.

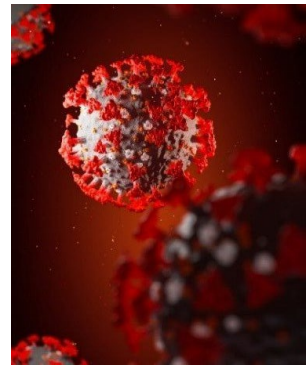
[Je m’inscris à une formation](#)

Bien que le nombre de participants soit limité, le SPGQ vous invite à vous inscrire sur la liste d’attente au cas où des places se libéreraient. Le syndicat vous remercie pour votre dévouement et vous pouvez compter sur le soutien de l’organisation.

Rappel — La situation de la pandémie de coronavirus évolue très rapidement. Vous trouverez toute l'information dans notre [foire aux questions](#)

Elle est mise à jour au fur et à mesure que nous obtenons de nouvelles informations. Vous pouvez également consulter tous les bulletins Dernière heure diffusés à partir de cette page : <https://spgq.qc.ca/derniere-heure/>.

Finalement, vous pouvez suivre notre [page Facebook](#).



Bureaux fermés

Les bureaux du SPGQ sont actuellement fermés. Notre personnel est toutefois en télétravail et il continue de répondre à vos questions par téléphone et par courriel.

Les professionnels en action

Souvent invisibles, méconnus et peu spectaculaires, les gestes posés par les professionnels assurent pourtant la stabilité, le bon fonctionnement, la planification, le respect, le rayonnement et la santé des institutions québécoises. Cette chronique propose quelques articles où le travail des professionnels s'illustre au quotidien en une multitude de facettes, aux quatre coins du Québec.



Vous avez des articles ou des anecdotes qui mettent en valeur le rôle des professionnels? Merci de nous les partager à communications@spgq.qc.ca!

(SPGQ) [Le télétravail, plus qu'une solution à court terme](#)

Le Devoir, 1er mai 2021

(CALQ) [Candidatures ouvertes pour le Prix du CALQ](#)

Journal de Lévis, 30 avril 2021

(L-Q) [Loto-Québec songe à couper de nouveau ses bonis](#)

Journal de Québec, 30 avril 2021

(RQ) [Évasion fiscale : Revenu Québec va surveiller les cryptomonnaies](#)

Métro, 29 avril 2021

(BAnQ) [Un trésor de documents d'archives conservés à Rimouski](#)

L'Avantage, 29 avril 2021

(INESSS) [COVID-19 : prévisions optimistes à Montréal grâce aux doses de vaccin](#)

Journal de Montréal, 29 avril 2021

(MNBAQ) [Des activités au MNBAQ en hommage à François Duchesne](#)

Le Soleil, 27 avril 2021

[>> Consultez les archives des Flash-info](#)

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)

